

PONT BAILEY À CARENTAN-LES-MARAIS

RÉOUVERTURE PARTIELLE À COMPTER DU 1^{ER} AOÛT



Le Département de la Manche, en lien avec la commune de Carentan-les-Marais, poursuit sa mobilisation pour rétablir dans les meilleurs délais la circulation sur la RD89e, à hauteur du Pont Bailey.

À la suite des expertises menées mi-juillet, une remise en service en deux temps est engagée :

- Phase 1 – Réouverture aux piétons et cyclistes dès le 1^{er} août

Le Pont Bailey sera rouvert aux piétons et aux cyclistes à partir du 1^{er} août 2025. Cette première étape est rendue possible grâce à des travaux de sécurisation immédiats, comprenant le rebouchage des cavités et la mise en place de barrières en béton pour restreindre l'accès aux seules mobilités douces. Ces travaux, réalisés fin juillet, visent à garantir un passage sécurisé durant la période estivale.

- Phase 2 – Réouverture partielle aux véhicules légers à l'automne

Une seconde étape est prévue à l'automne, avec pour objectif la réouverture de l'ouvrage aux véhicules légers à partir de la mi-octobre 2025. La déviation mise en place début juillet reste donc en place.

Cette réouverture est conditionnée à la reprise du platelage bois du pont, opération qui consistera à remplacer la couche de roulement défectueuse. Cette intervention sera menée en lien avec les équipes du Centre National des Ponts de Secours (CNPS) spécialisé dans les interventions sur ce type d'ouvrages. Une fermeture temporaire du pont sera nécessaire pour réaliser ces travaux, envisagés entre le 1er et le 15 octobre (dates à confirmer).

Le Département et la commune de Carentan-les-Marais restent mobilisés pour maintenir l'accessibilité de cet axe structurant, en particulier pour les habitants du secteur et les activités économiques locales.

